



Convention-cadre sur les changements climatiques

Distr. limitée
1^{er} juin 2010
Français
Original: anglais

Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique

Trente-deuxième session

Bonn, 31 mai-9 juin 2010

Point 13 de l'ordre du jour

Rapport de la session

Projet de rapport de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique sur les travaux de sa trente-deuxième session

Rapporteur: M. Purushottam Ghimire (Népal)

Table des matières

(À compléter)

I. Ouverture de la session

(Point 1 de l'ordre du jour)

1. La trente-deuxième session de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (SBSTA) s'est tenue à l'hôtel Maritim, à Bonn (Allemagne), du 31 mai au 9 juin 2010.
2. Le Président du SBSTA, M. Mama Konaté (Mali), a ouvert la session et souhaité la bienvenue à toutes les Parties et à tous les observateurs. Il a aussi salué M. Mihir Kanti Majumder (Bangladesh) en sa qualité de Vice-Président du SBSTA et M. Purushottam Ghimire (Népal) en sa qualité de Rapporteur de cet organe.

(À compléter)

II. Questions d'organisation

(Point 2 de l'ordre du jour)

Adoption de l'ordre du jour

(Point 2 a) de l'ordre du jour)

3. À sa 1^{re} séance, le 31 mai, le SBSTA a examiné une note du Secrétaire exécutif contenant l'ordre du jour provisoire annoté (FCCC/SBSTA/2010/1).

4. À la même séance, le SBSTA a adopté l'ordre du jour suivant:
 1. Ouverture de la session.
 2. Questions d'organisation:
 - a) Adoption de l'ordre du jour;
 - b) Organisation des travaux de la session.
 3. Programme de travail de Nairobi sur les incidences des changements climatiques et la vulnérabilité et l'adaptation à ces changements.
 4. Mise au point et transfert de technologies.
 5. Réduction des émissions résultant du déboisement dans les pays en développement: moyens d'inciter à prendre des mesures.
 6. Recherche et observation systématique.
 7. Questions méthodologiques relevant de la Convention:
 - a) Émissions imputables aux combustibles utilisés dans les transports aériens et maritimes internationaux;
 - b) Révision des Directives FCCC pour la notification des inventaires annuels des Parties visées à l'annexe I de la Convention.
 8. Questions méthodologiques relevant du Protocole de Kyoto:
 - a) Conséquences de la mise en place de nouvelles installations de production d'hydrochlorofluorocarbone-22 (HCFC-22) dans le but d'obtenir des unités de réduction certifiée des émissions pour la destruction d'hydrofluorocarbone-23 (HFC-23);
 - b) Piégeage et stockage du dioxyde de carbone dans les formations géologiques au titre des activités de projet du mécanisme pour un développement propre;
 - c) Niveaux de référence normalisés au titre du mécanisme pour un développement propre;
 - d) Incidences de la prise en compte du reboisement des terres forestières dont le sol est épuisé en tant qu'activités de projet de boisement et de reboisement au titre du mécanisme pour un développement propre;
 - e) Paramètres de mesure communs permettant de calculer l'équivalent-dioxyde de carbone des gaz à effet de serre.
 9. Aspects scientifiques, techniques et socioéconomiques de l'atténuation des changements climatiques.
 10. Questions relatives au paragraphe 3 de l'article 2 du Protocole de Kyoto.
 11. Coopération avec les organisations internationales compétentes.
 12. Questions diverses.
 13. Rapport de la session.

III. Rapports sur les points 2 b) à 12 de l'ordre du jour

(À compléter)

IV. Rapport de la session

(Point 13 de l'ordre du jour)

5. À sa xx séance, tenue le xx juin, le SBSTA a examiné le projet de rapport sur les travaux de sa trente-deuxième session (FCCC/SBSTA/2010/L.1). À la même séance, sur proposition du Président, il a autorisé le Rapporteur à parachever le rapport, avec le concours du secrétariat et sous la direction du Président.

Annexes

(À compléter)
